

A.D.S.S.

SASU Au capital de 20 000 euros

Siège Social :

11 RUE MARCEL DASSAULT

93140 BONDY

R.C.S. BOBIGNY : 502 107 030

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE DU 01/01/2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Le premier janvier,
À neuf heures, au siège social.

La SAS ADSS HOLDING (SIREN : 894 513 886) représentée par Monsieur Samir DRIOUICHI est l'actionnaire unique de la société A.D.S.S., société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 20 000 euros, au siège social de la société, situé au 11 Rue Marcel Dassault 93140 Bondy, a pris les décisions extraordinaires portant sur les points suivants :

- Adjonction d'activité ;
- Modifications corrélatives des statuts ;
- Pouvoirs pour l'application des formalités.

PREMIÈRE DÉCISION

L'actionnaire unique, décide d'ajouter à l'objet social de la société l'activité de « menuiserie ».

En conséquence l'objet social de la société devient à compter de ce jour :

« Serrurerie, vitrerie, peinture, électricité, plomberie, menuiserie et tous corps d'état. »

Cette décision est adoptée.

DEUXIÈME DÉCISION

En conséquences du vote de la résolution précédente, l'actionnaire unique décide de modifier et l'article 2 « Objet » des statuts.

Cette décision est adoptée.



TROISIÈME DÉCISION

L'actionnaire unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour effectuer tous dépôts et formalités requises par la loi.

Cette décision est adoptée.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, l'actionnaire unique déclare la séance levée à 09h30.

De tout ce qui procède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture par l'actionnaire unique.

Fait à Bondy,
Le 01/01/2025

SAS ADSS HOLDING

Actionnaire unique et représentée par M. Samir DRIOUICHI

